



Département des sciences de l'éducation

Guide de stage

BEA 5032

Stage I : Sensibilisation au milieu et à la pratique de
l'enseignement des arts plastiques au secondaire

2024-2025

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
TABLEAU SYNTHÈSE DU DÉROULEMENT DU STAGE I.....	3
INTRODUCTION	5
DESCRIPTION OFFICIELLE	6
ÉTHIQUE PROFESIONNELLE.....	7
DÉROULEMENT DU STAGE.....	7
TRAVAUX.....	9
ÉVALUATION.....	12
RÉFÉRENCES	18
INFORMATION PRATIQUE.....	20

TABLEAU SYNTHÈSE DU DÉROULEMENT DU STAGE I

Planification des activités	Date
Rencontre d'information à l'Université	16 septembre 2024
Travail préparatoire à la rencontre tripartite : projet de stage	À déterminer
Rencontre tripartite à l'école	À déterminer
Cinq premiers jours de stage <ul style="list-style-type: none"> • Observation dans les groupes de la personne enseignante associée • Observation dans divers contextes (classe + deux autres) <ul style="list-style-type: none"> ◦ une classe composée d'élèves en difficulté ou présentant des troubles d'apprentissage, ◦ une classe d'une discipline autre que celle de la personne enseignante associée, ou encore une classe d'élèves inscrits dans un programme particulier (ex. : sports-études, arts-études, école internationale) • Remise de la grille d'observation au superviseur (avant le 5 novembre 2024) 	Du 24 septembre au 29 octobre 2024 (à l'exception du 15 octobre)
Cinq derniers jours de stage <ul style="list-style-type: none"> • Co-pilotage des activités planifiées par la personne enseignante associée • Planification (avec la personne enseignante associée) et pilotage d'une courte activité d'apprentissage dans au moins deux groupes (dans un groupe, reprise dans au moins un autre groupe après analyse) • Évaluation continue par la personne enseignante associée • Une visite de la personne superviseure • Évaluation et rétroaction lors de la rencontre tripartite 	Du 5 novembre au 3 décembre 2024
Remise rapport de stage et des planifications au superviseur	Au plus tard le 7 novembre 2024
Évaluation finale du stage (personne stagiaire et personne superviseure)	À déterminer
Rencontre du superviseur (superviseur et stagiaire)	À déterminer

AVERTISSEMENT

Considérations éthiques

Toutes les personnes stagiaires doivent faire preuve de respect envers les milieux d'accueil dans le cadre de leurs fonctions.

Les propos tenus lors de témoignages pendant les cours, les séminaires, les stages et les activités universitaires sont confidentiels. L'anonymat des personnes impliquées doit être préservé en tout temps. Ces discussions servent au développement des compétences professionnelles et doivent demeurer respectueuses.

Tolérance ZÉRO en matière de violence à caractère sexuel

Le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) a pour mission d'accueillir, soutenir et guider toute personne vivant une situation de harcèlement, de discrimination ou de violence à caractère sexuel. Le BIPH oriente ses actions afin de prévenir les violences à caractère sexuel pour que nous puissions étudier, travailler et nous épanouir dans un milieu sain et sécuritaire.

Vous vivez ou êtes une personne témoin d'une situation de violence à caractère sexuel ? Vous êtes une personne membre de la communauté étudiante ou une personne membre du personnel, autant à Gatineau qu'à Ripon et St-Jérôme, l'équipe du BIPH est là pour vous, sans jugement et en toute confidentialité.

Ensemble, participons à une culture de respect.

Pour de plus amples renseignements consultez [UQO.ca/biph](https://uqo.ca/biph) ou écrivez-nous au Biph@uqo.ca

Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail et la Loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail

L'UQO et les milieux de stage reconnaissent aux personnes stagiaires les droits découlant de ces lois, notamment en lien avec les droits prévus à *la Loi sur les normes du travail* en matière de congés de courte durée et de harcèlement psychologique ou sexuel ainsi que les droits découlant de la *Loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail* en matière de protection des stagiaires aux stages non payés en milieu de travail. Ainsi, l'UQO et les milieux de stage sont tenus de prendre les moyens afin de voir au respect des différentes dispositions énoncées à ces *Lois*.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à suivre le lien suivant afin d'accéder à la page web de l'UQO : <https://uqo.ca/etudiants/protection-stagiaires-milieu-travail>

Le DSE reconnaît que ses activités se tiennent sur des terres faisant partie des territoires traditionnels non cédés de la nation Anishinabeg Omâmiwininiwak (nation algonquine) UQO-DSE-19-209-1529.

INTRODUCTION

Les personnes stagiaires vont vivre la toute première expérience de stage de leur formation pratique initiale. Il s'agit d'un stage particulièrement axé sur l'éveil et l'initiation à la pratique de l'enseignement des arts au secondaire.

Au cours de ce stage, toutes les compétences professionnelles ([MEQ, 2020](#)) seront sollicitées et évaluées (de manière formative et certificative). Dans le cadre de ce stage, certaines compétences professionnelles sont particulièrement ciblées, soit les compétences relatives à la communication (2), au développement professionnel (11) et à l'éthique professionnelle (13). De plus, en lien avec le cours BEA 5022, les personnes stagiaires auront à s'initier aux compétences professionnelles au cœur du travail fait avec et pour les élèves, surtout les compétences liées à la conception (3) et au pilotage des activités d'enseignement et d'apprentissage (4).

Bien entendu, les personnes stagiaires, qui débutent leur formation, sont accompagnées par une personne enseignante associée et une personne superviseure qui les guident et les encouragent, tout en leur permettant de développer graduellement leurs compétences professionnelles.

Dans ce guide vous trouverez les principales indications liées au déroulement du stage I. Un deuxième document contient les annexes qui explicitent de manière plus détaillée certains aspects du stage. Celui-ci ainsi que d'autres documents essentiels se trouvent sur le site du [Module des sciences de l'éducation](#), dont notamment, [le guide](#) et les grilles d'évaluation.

Bon stage!

STAGE I

Sensibilisation au milieu et à la pratique de l'enseignement des arts plastiques au secondaire

10 jours, formule perlée

DESCRIPTION OFFICIELLE

1.1 Objectifs

Au terme de cette activité, l'étudiant et l'étudiante sera en mesure de : identifier les différents aspects de la profession enseignante et des compétences professionnelles nécessaires à l'enseignement des arts plastiques au secondaire ; démontrer des habiletés de bases pour la pratique de l'enseignement; distinguer les compétences du programme de formation en arts plastiques au secondaire et se familiariser avec les éléments de contenu enseignés; d'utiliser les TIC en classe lorsque le contexte pédagogique le permet; faire part de ses observations et de ses réflexions critiques sur les expériences réalisées; se prononcer sur la pertinence de son choix dans le programme de formation des maîtres.

1.2 Contenu

Familiarisation avec l'organisation générale d'une école et les différentes instances essentielles à son fonctionnement. Observation des diverses situations se rapportant à la profession enseignante. Observation des spécificités de la classe d'art, des différentes clientèles scolaires et niveaux d'enseignement. Prise de conscience des compétences professionnelles requises pour la pratique de l'enseignement. Développement et mise en œuvre d'habiletés pédagogiques de base en enseignement des arts plastiques. Expérimentation d'activités ou de séquences d'enseignement sous la supervision de l'enseignant(e) associé(e) et analyse des expériences réalisées. Identification des apprentissages théoriques et pratiques à développer.

ÉTHIQUE PROFESIONNELLE

[La Politique institutionnelle des stages de l'UQO](#) prévoit, à l'article 3.5, que : « La stagiaire représente l'Université lorsqu'elle est en stage et doit se conformer aux exigences de son milieu d'accueil ».

L'Université du Québec en Outaouais accorde beaucoup d'attention à l'éthique professionnelle de ses personnes stagiaires. Les règles d'éthique sont indiquées à l'annexe 1. Par ailleurs, les stagiaires doivent faire preuve de respect à propos des milieux d'accueil. Les propos tenus lors de témoignages pendant les cours, les séminaires, les stages et les activités universitaires sont confidentiels. L'anonymat des personnes impliquées doit être préservé en tout temps (UQO-DSE-19-206-1506).

En ce qui concerne la suppléance (avec rémunération), celle-ci n'est pas autorisée pendant toute la durée du stage I.

En cas d'imprévu, par exemple l'absence prolongée de la personne enseignante associée, la personne stagiaire contacte immédiatement la personne superviseure de stage qui verra à prendre, avec les instances universitaires, les décisions appropriées.

DÉROULEMENT DU STAGE

Le stage a une durée obligatoire de **10 jours** et se déroule sous la forme d'un stage perlé à raison d'une journée par semaine. Une journée de stage ne peut être manquée que pour raison majeure auquel cas elle doit être reprise. En ce qui concerne la suppléance, elle n'est pas autorisée pendant le stage : il existe une politique modulaire à ce sujet que vous pouvez consulter en annexe 3.

3.1 Préstage

Le stagiaire doit être présent à une **première rencontre d'information** à l'Université (voir la date fixée à l'horaire). De plus, avant la troisième journée de stage, le stagiaire doit être présent à une **rencontre tripartite à l'école** (avec la personne enseignante associée et la personne superviseure) afin de présenter son projet de stage.

** Il est à noter que plusieurs centres de services scolaires demandent aux personnes stagiaires de remplir un formulaire pour la vérification des antécédents judiciaires. Les résultats de cette vérification doivent être reçus avant que les personnes stagiaires puissent débiter leur stage. Conséquemment, chaque personne stagiaire doit demander à la direction d'école la procédure à suivre pour remplir ce formulaire le plus rapidement possible.*

3.2 Stage

Pendant les 10 jours de stage et dans le respect du milieu d'accueil, la personne stagiaire accompagne la personne enseignante associée dans toutes ses activités (ex. : activités d'enseignement, surveillance, récupération, activités parascolaires, rencontres avec les parents, etc.). Elle rencontre également des enseignants d'autres matières et des professionnels non-enseignants. Elle discute avec son partenaire de dyade en lien avec les observations et les analyses relatives à leurs enseignements et ceux de la personne enseignante associée. L'ensemble de ces activités déborde l'horaire de la personne enseignante associée auquel la personne stagiaire est rattachée. **Enfin, la personne stagiaire doit se conformer à l'horaire de l'école pour vivre un stage dans toutes les dimensions de la vie scolaire.**

Au cours des cinq premiers jours de stage, la personne stagiaire **observe** les processus d'apprentissage qui se déroulent en classe et dans l'école. Pour enrichir son expérience, et dans la mesure du possible, elle convient avec son enseignant-associé et les enseignants concernés de faire des observations dans deux autres contextes :

1. une classe composée d'élèves en difficulté ou présentant des troubles d'apprentissage,
2. une classe d'une discipline autre, ou encore une classe d'élèves inscrits dans un programme particulier (ex. : sports-études, arts-études, école internationale)

La personne stagiaire profite des activités observées pour explorer et se familiariser avec les contenus du [Programme de formation de l'école québécoise](#) et de la [Progression des apprentissages](#), de premier cycle ou de deuxième cycle du secondaire. Elle effectue une analyse réflexive de ses observations et de ses expériences en discutant régulièrement avec la personne enseignante associée.

Au cours des cinq derniers jours de stage, la personne stagiaire **co-pilote**, avec la personne enseignante associée, les activités d'enseignement-apprentissage planifiées par cette dernière. De plus, la personne stagiaire **co-planifie** (avec l'aide de la personne enseignante

associée), et pilote une activité d'enseignement-apprentissage de courte durée (50 à 75 minutes selon l'école) (voir l'annexe 4 pour des conseils sur la planification d'activités et l'annexe 5 sur l'organisation d'une séquence didactique). Après l'analyse réflexive de la première mise en œuvre, la personne stagiaire **reprend cette période d'enseignement avec un autre groupe** en tenant compte des résultats de son analyse et des commentaires formatifs de la personne enseignante associée.

Enfin, pendant les cinq derniers jours de stage, la personne superviseure réalise une visite d'observation. Elle discute de ses observations avec la personne enseignante associée afin de compléter la grille d'évaluation formative formelle. Ensuite, ces dernières rencontrent toutes deux la personne stagiaire pour convenir d'un bilan de leurs observations.

TRAVAUX

Les travaux et les outils font partie intégrante du stage et contribuent à l'évaluation finale de la personne stagiaire. Il est de la responsabilité de la personne stagiaire de voir à ce que les travaux soient tous remis dans les délais prévus dans ce guide. Les travaux écrits doivent être réalisés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et respecter les [normes de présentation](#) du département des sciences de l'éducation.

4.1 Projet de stage

Dans un travail d'environ deux pages, la personne stagiaire indique en introduction les finalités ainsi que les valeurs éducatives qu'elle préconise. Dans le corps du texte, elle formule **trois objectifs personnels** de stage en donnant les raisons de ses choix. Elle doit s'inspirer du référentiel des compétences professionnelles. Pour chacun des objectifs, elle fournit **au moins deux moyens** qu'elle compte utiliser pour les atteindre ainsi que des **critères de réussite** qui permettront de témoigner de l'atteinte. Elle termine enfin avec une brève conclusion.

Exemple de présentation du corps du texte (à cela s'ajoutent l'introduction et la conclusion)

Objectifs et compétences visés	Justification des choix	Moyens concrets pour atteindre les objectifs	Critères de réussite
1.			

Le projet de stage est remis à la personne enseignante associée et à la personne superviseure au moins 48 h avant la rencontre tripartite.

4.2 Grille d'observation

Au cours des cinq premiers jours de stages de stage, la personne stagiaire doit consigner ses observations dans la grille d'observation présentée ci-dessous. De plus, à la fin des cinq premiers jours de stage, elle doit répondre à la question de réflexion qui se trouve à la fin de grille d'observation.

Grille d'observation et question de réflexion

Catégories	Observations
Description du milieu scolaire (école, règlements, etc.)	
Description du fonctionnement des classes (routines, règles de classe, aménagement de l'espace, etc.)	
Description de la dynamique des groupes (caractéristiques des élèves, interactions, etc.)	
Description de la démarche pédagogique et didactique (préparation, approches pédagogiques et didactiques privilégiées, adaptation aux élèves, etc.)	
Question de réflexion : En maximum une page, veuillez expliquer comment ces observations vous aideront à mieux planifier vos activités d'apprentissage?	

Ce travail est de maximum trois pages (2 pages pour la grille d'observation et 1 page pour la question de réflexion) et doit être envoyé à la personne superviseuse **au plus tard avant le sixième jour de stage**.

4.3 Cahier de planification

Le cahier de planification se veut un outil professionnel évolutif qui accompagnera la personne stagiaire tout au long de ses activités. Au-delà des tâches plus particulièrement consacrées à la planification proprement dite de l'enseignement, ce cahier réunit les informations pertinentes et complémentaires qui sont nécessaires à la mise en œuvre de cette planification. Il devient ainsi un lieu de consignation de ressources pédagogiques, et partant, un document de référence.

Dans une section réservée à la planification, on retrouvera une description des activités réalisées. La personne stagiaire pourra s'inspirer de conseils aux annexes 4 et 5 ou convenir, avec la personne enseignante associée, d'un modèle différent qui, en tel cas, devra recevoir l'accord de la personne superviseuse en début de stage. La planification qui sera observée par la personne superviseuse devra lui être envoyée 48 heures avant son pilotage.

La personne stagiaire remet une copie de son cahier de planification à la personne superviseuse en même temps que son rapport de stage.

4.4 Rapport final du stage

Ce travail d'environ 5 pages sera présenté en trois parties et remis au superviseur 5 jours ouvrables après la date du dernier jour de stage.

Première partie : objectifs et moyens

En référence au projet de stage et à ses objectifs, la personne stagiaire dresse un bilan qui fait ressortir les moyens qui ont été déployés pour les atteindre. Pour ce faire, elle s'appuie sur les observations et les expériences réalisées quotidiennement.

Deuxième partie : activités d'enseignement-apprentissage (analyse critique)

La personne stagiaire procède à l'analyse critique des situations de planification et de pilotage d'activités d'apprentissage-enseignement en se fiant aux critères d'évaluation des compétences professionnelles.

Troisième partie : bilan réflexif et prospectives

Après avoir mis en relief les différentes facettes qui profilent la tâche d'une personne enseignante, la personne stagiaire trace un bilan de ses réflexions concernant son engagement dans la profession et formule trois objectifs personnels, en lien avec les compétences professionnelles, qu'elle compte poursuivre en stage II.

4.5 Critères d'évaluation des travaux

La personne superviseure assume la responsabilité de l'évaluation des travaux écrits au regard des critères suivants :

- *Qualité et profondeur de l'analyse réflexive et retour sur les objectifs initiaux/modifiés*
- *Liens théorie/pratique et appuis théoriques/empiriques de l'analyse*
- *Intégration des apprentissages réalisés en cours de stage*
- *Pistes d'action pour le stage II (seulement pour le rapport de stage)*

Ces travaux font partie intégrante des exigences du stage et, à ce titre, ils sont évalués en considérant que la personne stagiaire :

- se conforme aux consignes, aux exigences et aux critères d'évaluation ;
- présente un contenu pertinent et cohérent ;
- présente un travail sans erreur (qualité du français – voir annexe 6) ;
- présente le travail de manière soignée en respectant les normes de présentation;
- respecte les échéances.

ÉVALUATION

5.1 Considérations générales

La personne enseignante associée et la personne superviseure sont tous deux responsables des évaluations formatives et sommative du stagiaire. La grille d'évaluation est complétée conjointement par la personne enseignante associée et la personne superviseur lors des visites. L'évaluation finale est complétée conjointement par la personne superviseure et la

personne enseignante associée après la remise des travaux et la fin du stage. **Toutefois, la responsabilité de la note finale (succès ou échec) revient à la personne superviseure.**

5.2 Principes

Les évaluations sont faites en tenant compte du fait que les personnes stagiaires débutent leur formation initiale, qu'elles ont suivi quelques cours de fondements et de didactique, mais aucun cours en gestion de la classe. Elles en sont au stade d'expérimentation accompagnée et elles sont en processus d'apprentissage. Par ailleurs, il est également important de tenir compte du contexte dans lequel la personne stagiaire effectue son stage (ex. : les milieux appauvris sur le plan économique ou pluriethniques présentent des défis particuliers, tout comme les classes où plusieurs élèves HDAA sont inclus).

Bien qu'elle puisse parfois susciter de l'anxiété chez la personne évaluée, l'évaluation ne devrait pas être perçue comme une menace ; elle est partie prenante du cheminement. Il convient en ce sens d'envisager l'évaluation dans une logique de formation en visant avant tout le développement professionnel (Portelance et Caron, 2017). Pour ce faire, il importe de garder en tête que la priorité est l'apprentissage de la personne stagiaire et l'accompagnement de ses formateurs, plutôt que l'évaluation en tant que simple rapport à la norme (Vacher, 2017). L'intention est de susciter un engagement véritable de la personne stagiaire dans son développement en consolidant ses forces et en stimulant sa capacité à travailler ses lacunes (Portelance et Caron, 2017). Ainsi, dans une logique de progression, la personne stagiaire doit avoir la possibilité de faire des erreurs, d'en prendre conscience, puis d'apprendre à les corriger (Lapointe et Guillemette, 2015).

Dans cette perspective d'accompagnement du développement des compétences, la personne enseignante associée et la personne superviseure doivent s'assurer de construire un espace sécurisant pour la personne stagiaire (Vacher, 2017). Pour porter un jugement sur les compétences de la personne stagiaire, il convient de s'appuyer sur une triangulation des données (Tourmen, 2015), par divers moyens, et de multiplier les moments d'évaluation. La personne enseignante associée et la personne superviseure se basent ainsi sur les divers travaux de la personne stagiaire et sur leurs observations, mais pas uniquement, car tout n'est pas a priori observable ; il importe aussi de favoriser l'explicitation des pratiques pour saisir ce qui sous-tend l'action (Tourmen, 2015). Cela peut se faire entre autres par le questionnement (voir annexes 4 et 8). La réflexivité, soutenue par un accompagnement, s'inscrit dans une logique d'activité constructive qui contribue au développement professionnel (Vacher, 2017).

En outre, comme le souligne Vacher (2017), accompagner implique aussi de reconnaître l'autonomie du sujet. Selon Lapointe et Guillemette (2015), la personne stagiaire doit faire preuve d'initiative, d'ouverture et de motivation quant à son propre cheminement ; elle participe donc de manière active à son évaluation formative. Cette idée est aussi mise en valeur par Bélair et Talbot (2023) qui jugent que l'autoévaluation et la réflexion de la personne stagiaire sont essentielles au développement des compétences.

Concrètement, l'évaluation du stage I comporte deux volets : l'évaluation formative et l'évaluation finale, qui se font de façon conjointe par la personne enseignante associée et la personne superviseure de stage. Le guide d'évaluation, qui précise la trajectoire de développement attendue, ainsi que la grille d'évaluation à utiliser sont disponibles sur le site du Module des sciences de l'éducation.

Par rapport aux exigences universitaires, la personne stagiaire : présente un contenu pertinent et des travaux faits de manière soignée qui respectent les normes de présentation en vigueur au Département des sciences de l'éducation ; prend soin de la qualité de la langue (barème de correction) ; respecte les échéances. **La personne superviseure de stage peut faire recommencer tout travail qui ne respecte pas ces exigences. Il est de la responsabilité de la personne stagiaire de remettre ses travaux selon l'échéancier prévu, sans quoi elle s'expose à la possibilité d'un échec, notamment dans les compétences 11 et 13.**

5.3 L'évaluation formative

Pendant tout le stage, la personne enseignante associée effectue une évaluation formative informelle en fournissant régulièrement au stagiaire une rétroaction verbale sur ses comportements et attitudes au regard des compétences visées par le stage. La personne stagiaire tire parti de cette évaluation pour ajuster ses objectifs de stage.

Lors de la visite de la personne superviseure, cette dernière rencontre dans un premier temps la personne enseignante associée pour discuter du cheminement du stagiaire, examiner son amélioration vis-à-vis des forces et des défis identifiés. Par la suite, une rencontre tripartite est tenue afin d'établir un dialogue avec la personne stagiaire.

À la fin du stage, la personne superviseure rencontre et fournit au stagiaire une rétroaction sur ses compétences et attitudes, dans le cadre d'une rencontre individuelle. Cette évaluation finale aidera la personne stagiaire à revoir ses objectifs pour son second stage.

a) Une échelle qualitative

Lors de l'évaluation formative, puis finale, la personne enseignante associée et la personne superviseure de stage ont recours à une grille qui permet de porter un jugement sur le degré d'atteinte des compétences liées au stage I. Leur jugement est exprimé à l'aide d'une échelle d'appréciation descriptive globale à la lumière de l'analyse de toutes les traces recueillies qui témoignent du niveau de développement de chaque compétence. [La grille d'évaluation](#) disponible sur le site du Module des sciences de l'éducation présente les trois niveaux de l'échelle d'appréciation. De plus, le guide d'évaluation, qui se trouve également sur le site du Module des sciences de l'éducation, présente la trajectoire de développement attendue des compétences. Les personnes formatrices sont priées de lire attentivement ces documents.

Bien qu'elle tienne compte des évaluations formatives, l'évaluation finale n'est pas le simple cumul de ces évaluations ; elle représente plutôt une appréciation globale de l'ensemble du stage, prenant notamment les travaux du stage en considération.

b) L'évaluation des compétences professionnelles

L'évaluation porte sur les 13 compétences professionnelles prescrites dans la 2e édition du [référentiel ministériel](#) (MEQ, 2020). Les compétences suivies d'une étoile (*) sont discriminantes, c'est-à-dire que l'attribution de la mention « Non atteint » à l'une ou l'autre de ces compétences lors de l'évaluation finale entraîne l'échec du stage.

Chaque compétence est décrite avec des indicateurs qui s'inscrivent à l'intérieur de la trajectoire de développement définie dans le [guide d'évaluation](#). Pour porter un jugement d'évaluation, les personnes formatrices sont invitées à tenir compte du niveau de maîtrise attendu du stage en cours tout en gardant en tête la trajectoire de développement prévue. Il est à noter que les indicateurs dans le guide d'évaluation ne constituent pas une liste exhaustive de gestes professionnels. De plus, les manifestations des compétences ne reposent pas seulement sur l'observation de la performance de la personne stagiaire ; les compétences peuvent aussi se manifester par la réflexion et l'argumentation de la personne stagiaire, d'où l'importance des travaux et du questionnement pour accéder à ce raisonnement qui n'est pas aisément observable. Enfin, pour appuyer leur jugement, les personnes formatrices ajoutent des commentaires qualitatifs. Elles relèvent des forces et des défis pour chaque compétence à l'aide d'exemples et elles proposent des pistes de développement pour la suite du stage ou pour la suite du parcours.

5.4 L'évaluation finale

Une fois le stage terminé et les travaux corrigés, la personne superviseure organise la rencontre d'évaluation finale avec la personne stagiaire pour compléter la grille d'évaluation finale.

En vue de cette rencontre, chaque personne s'assure de compléter sa section de commentaires généraux sur le stage dans la grille d'évaluation finale (disponible sur le site du Module des sciences de l'éducation) tel que précisé dans le déroulement du stage.

La personne superviseure et la personne enseignante associée remplissent conjointement l'évaluation finale des compétences. Puis, la personne superviseure complète le résumé de l'évaluation finale qui permet de déterminer la note finale du stage. Elle s'assure de faire signer la grille d'évaluation finale par la personne enseignante associée et la personne stagiaire.

a) La note

La note finale prend en compte l'ensemble du stage et des travaux de la personne stagiaire et sera déterminée officiellement après leur correction. La personne stagiaire aura également à signer son évaluation finale à la suite des commentaires de la personne superviseure de stage et de la personne enseignante associée.

b) Le barème

L'évaluation certificative ne comporte que deux cotes : succès (S) ou échec (E). Ce type de notation s'éloigne d'une optique quantifiée de performance de la personne stagiaire (Portelance et Caron, 2017). Or, pour être un levier à l'apprentissage, elle doit impérativement s'accompagner de commentaires qualitatifs. Ceux-ci permettront l'identification des forces et lacunes de la personne stagiaire, puis la prise en compte des éléments contextuels qui peuvent influencer le déroulement du stage et le développement de ses compétences (Maes et al., 2023 ; Portelance et Caron, 2017). En vue de guider l'ensemble des intervenants dans l'appréciation de la note globale du stage, voici quelques indications.

<p>Succès (Atteint et en voie d'atteinte)</p>	<p>La performance globale de la personne stagiaire répond aux objectifs du stage, en ce qui concerne particulièrement les compétences professionnelles discriminantes pour le stage.</p> <p><i>Il peut rester des points à améliorer, mais les habiletés démontrées assurent un potentiel et une capacité certaine à enseigner.</i></p>
<p>Échec (Non atteinte)</p>	<p>La performance globale de la personne stagiaire ne répond pas aux attentes. La personne stagiaire est dans l'incapacité d'atteindre les objectifs du stage.</p> <p><i>Elle présente des lacunes majeures dans le développement d'une ou plusieurs des compétences professionnelles discriminantes pour le stage.</i></p>

N.B. Dossier des stages : à la suite de ce stage, la grille d'évaluation formative et finale doit être transmise par voie électronique à la personne stagiaire et au Module des sciences de l'éducation. Pour ce faire, il est possible de remplir la grille d'évaluation directement en version électronique ou de numériser la version manuscrite. La personne stagiaire est responsable de conserver une version électronique de ce document pour son portfolio personnel et pour en remettre une copie à la personne superviseure de son prochain stage.

RÉFÉRENCES

- Bélaïr, L. M. et Talbot, N. (2023). Guide d'évaluation des compétences au service du travail de supervision des stagiaires en enseignement : enjeux et défis. *Formation et profession*, 31(1), 1-14. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2023.788>
- Brookfield, S. (1995). *Becoming a Critical Reflective Teacher*. Jossey-Bass.
- Caron, J. (2008). *Différencier au quotidien. Cadre d'expérimentation avec points de repère et outils-support*. Les Éditions de la Chenelière.
- Correa Molina, E. et Gervais, C. (2008). *Les stages en formation à l'enseignement*. Presses de l'Université du Québec.
- Désaulniers, M.-P. et Jutras, F. (2012). *L'éthique professionnelle en enseignement : fondements et pratiques*. Presses de l'Université du Québec.
- Desbiens, J.F., Borges, C. et Spallanzani, C. (dir.). (2012). *J'ai mal à mon stage. Problèmes et enjeux de la formation pratique en enseignement*. Presses de l'Université du Québec.
- Dionne, L., Gagnon, C. et Petit, M. (2021). Élaboration d'un cadre d'analyse de pratiques de supervision de stage en enseignement. *Formation et pratiques d'enseignement en question. Revue des HEP et institutions assimilées de Suisse romande et du Tessin*, 27, 75-93.
- Donnay, J. et Charlier, E. (2008). *Apprendre par l'analyse des pratiques : initiation au compagnonnage réflexif* (2^{ème} éd. Augmentée). PUN.
- Forest, L. et Lamarre, A.-M. (2009). *Accompagner des stagiaires vers la maîtrise des compétences en enseignement*. Éditions de la Chenelière.
- Fortin, T. et Pharand, J. (2005). La communication à l'avant-scène. Dans N. Rousseau (dir.), *Se former pour mieux superviser* (p. 13-18). Guérin.
- Friend, M. et Cook, L. (2007). *Interactions : Collaboration skills for school professionals* (5^e éd.). Pearson Education.
- Gervais, C. et Desrosiers, P. (2005). *L'école, lieu de formation d'enseignants : questions et repères pour l'accompagnement de stagiaires*. Presses de l'Université Laval.
- Guillemette, F. et L'Hostie, M. (2011). *Favoriser la progression des stagiaires en enseignement*. Presses de l'Université du Québec.
- Hoffman, R.R., Crandall, B. et Shadbolt, N. (1998). Use of the Critical Decision Method to Elicit Expert Knowledge: A Case Study in the Methodology of Cognitive Task Analysis. *Human Factors*, 40(2), 254-276.
- Korthagen, F.A.J. (2004). In Search of the Essence of a Good Teacher: Towards a More Holistic Approach in Teacher Education. *Teaching and Teacher Education*, 20, 77-97.
- Korthagen, F.A.J. et Kessels, J.P.A. (1999). Linking Theory and Practice: Changing the Pedagogy of Teacher Education. *Educational Researcher*, 28(4), 4-17.
- Lapointe, J.-R. et Guillemette, F. (2015). L'évaluation des stages par les acteurs de la formation pratique : modalités, supervision, évaluation et guide de stage, *Revue des sciences de l'éducation*, 41(2), 199-217.
- Legault, J.P. (2005). *Former des enseignants réflexifs. Guide d'entraînement à la pratique réflexive dans le cadre des stages en enseignement*. Les Éditions Logiques.
- Leroux, M. (2010). *Étude des relations entre la résilience d'enseignantes et d'enseignants du primaire œuvrant en milieux défavorisés et la réflexion sur la pratique* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal.

- Leroux, M. et Paré, M. (2016). *Mieux répondre aux besoins diversifiés de tous les élèves : des pistes pour différencier, adapter et modifier son enseignement*. Chenelière Éducation.
- Maes, O., Van Nieuwenhoven, C. et Colognesi, S. (2023). Comment se construit le jugement professionnel des superviseurs lors de l'évaluation d'un stage avec l'étudiant ? Un modèle explicatif. *Formation et profession*, 31(1), 1-15. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2023.786>
- Ministère de l'Éducation du Québec (2006). *Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire. Enseignement primaire*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec (2001a). *Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire. Enseignement primaire*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec (2001b). *La formation à l'enseignement, les orientations, les compétences professionnelles*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec (1994). *La formation à l'enseignement. Les stages*. Gouvernement du Québec.
- Portelance, L. et Caron, J. (2017). Logique du stagiaire dans son rapport à l'évaluation. *Phronesis*, 6(4), 85–98. Doi:10.7202/1043983ar
- Portelance, L., Gervais, C., Lessard, M. et Beaulieu, P. (2008). *Cadre de référence pour la formation des formateurs de stagiaires* (version abrégée): Rapport de recherche présenté à la Table MELS-Universités.
- Préfontaine, C., Lebrun, M. et Nachbauer, M. (1998). *Pour une expression orale de qualité*. Les Éditions Logiques.
- Tourmen, C. (2015). L'évaluation des compétences professionnelles : apports croisés de la littérature en évaluation, en éducation et en psychologie du travail. *Mesure et évaluation en éducation*, 38(2), 111-144.
- Tremblay, P. (2015). Le coenseignement : condition suffisante de différenciation pédagogique? *Formation et profession*, 23(3), 33-44.
- Université du Québec en Outaouais (2012). *Régime des études de premier cycle*. <http://uqo.ca/sites/default/files/fichiers-uqo/premier-cycle.pdf>
- Université du Québec en Outaouais (1998). *Politique institutionnelle des stages*. <http://uqo.ca/sites/default/files/fichiers-uqo/stages.pdf>
- Vacher, Y. (2017). Évaluation, norme et accompagnement : effets d'un dispositif de développement de l'analyse réflexive des professeurs stagiaires en enseignement. *Phronesis*, 6(4), 114–130. Doi:10.7202/1043985ar
- Viola, S. (2016, mai). *L'accompagnement et la supervision pédagogique en tétrade pour faciliter les liens théorie-pratique en contexte de stage comme dispositif de recherche collaborative*. Communication présentée au Colloque 511 – La recherche collaborative : enjeux, avantages et limites, au 84^e congrès de l'ACFAS, Montréal.
- Viola, S. et Dumais, C. (2013). Les entretiens métacognitifs en stage : une harmonie en trois temps, trois moments. *Vivre le primaire*, 26(3), 12-15.

Sites Internet utiles :

- Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ) : http://cse.gouv.qc.ca/FR/Publications_main/index.html
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur: <http://www.education.gouv.qc.ca/>

INFORMATION PRATIQUE

Département des sciences de l'éducation Sciences de l'éducation, UQO C. P. 1250, succursale Hull Gatineau (Québec) J8X 3X7	Direction : Vincent Boutonnet Bureau : A-1108 Téléphone : (819) 595-3900, poste 2394 Courriel : vincent.boutonnet.uqo.ca
Module des sciences de l'éducation (Gatineau)	Direction : François Vincent Bureau : C-1348 Téléphone : (819) 595-3900, poste 4485 Courriel : francois.vincent@uqo.ca
Coordonnatrices de stage	Dominique Laflamme Bureau : C-1334 (Gatineau) Téléphone : (819) 595-3900, poste 4405 dominique.laflamme@uqo.ca
Responsable pédagogique des stages au BEA	Catherine Nadon Bureau C-2341 Téléphone : (819) 595-3900, poste 4466 catherine.nadon@uqo.ca